

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 8 FEVRIER 1850.

No. 41.

### Discussion sur la Civilisation ancienne et Civilisation Moderne.

DEUXIÈME DISCOURS.

#### L'ESCLAVAGE.

(Voir les Nos. du 15, 25 Janvier.)

*L'homme pris individuellement, jouit de plus de considération et de liberté dans la société moderne que dans la société ancienne.*

Il y a quelques années je voyageais en Europe. Je visitais avec quelques compagnons la cité maîtresse du monde antique. J'étais monté au haut des ruines gigantesques des thermes de Caracalla, immense édifice ouvert jadis aux plaisirs du peuple roi, et dont les débris dominent encore toute la partie orientale de l'ancienne ville. Du sommet de ces ruines, nous portions nos regards sur d'autres vestiges remarquables de la grandeur et de la puissance romaine. Nous reconstruisions dans notre imagination les thermes, les arcs, les palais, tous les monuments de Rome ancienne. — Quel peuple, dit l'un de mes compagnons ! Comme ses idées étaient grandes ! Comme sa main était puissante ! A quelle hauteur s'élevait élevée, cette société, puis qu'à côté de ses ruines mêmes les constructions modernes semblent mesquines ! — Non pas, lui dis-je aussitôt. Voyez-vous de ce côté ce dôme surmonté d'une croix perçant le nuage ? C'est St. Pierre, monument qui surpasse par ses dimensions, la beauté de sa forme et la hardiesse de ses constructions tous ceux de Rome antique. — Mais d'ailleurs cette force, que vous admirez, cette puissance d'action dont vous voyez les magnifiques débris ; quel en a été le moyen ? ce qui m'explique la grandeur matérielle de Rome, me manifeste en même temps sa dégradation morale. Ce que vous regardez comme le monument de sa civilisation, je le considère, moi, comme le signe de sa barbarie. Comment cela, me dit-on avec surprise. — Eh bien, qui a élevé ces édifices gigantesques, et en si peu de temps ? vous le savez. Les esclaves. Voyez-vous ces millions d'hommes que la conquête a courbés sous le joug des romains, et que leurs affreux vainqueurs ont déclarés n'avoir plus les droits de l'humanité, mais être descendus au rang des bêtes de somme ? Ce sont eux qui ont construit ces masses immenses en cimentant de leurs sueurs, et trop souvent de leur sang...

L'esclavage ; voilà le signe caractéristique de l'esprit de la société antique. Pour la justice, ne nous bornons pas à rétablir ses monuments dans notre esprit. Évoquons ceux qui s'y pressaient jadis, qui y ont trouvé des supplices ou des jouissances. — Peuple, autrefois le souverain du monde ! Réveille-toi de ton sommeil de quatorze siècles ! soulève ces ruines ! brise cette tombe que l'ont faite ces barbares que tu méprisais tant ! apprends à nos regards !... C'est bien, te voici dans ta splendeur passée, couvert des débris de l'humanité !... Lève-toi maintenant, esclaves du peuple roi ! lève-toi un instant cette égalité du tombeau où vous reposez à côté de vos anciens maîtres. — Venez, apparaissez tels que vous étiez dans la vie. Oh ! qu'entend-je ? quel bruit affreux de chaînes et de fers ! quelle multitude innombrable surgit de toutes parts, et des maisons privées, et du fond de ces ca-

ves profondes, et des diverses parties de la campagne, et de tous les endroits où il y a du travail à subir ! — Attendez, ne vous pressez pas en si grand nombre, laissez-nous distinguer dans cette foule ceux qui jadis furent vos oppresseurs. — A vos places comme dans la vie. Eh bien ! la voici, la société antique, elle est vivante devant nous, nous sentons l'esprit qui l'anime. Je le demande maintenant ; la société moderne a-t-elle à rougir du parallèle ?

Messieurs, les réflexions que j'ai faites à cette évocation de l'antiquité au théâtre de sa plus grande puissance, je viens vous les soumettre. Elles appartiennent naturellement à la question qui se débat devant vous. Les hommes ont une même origine, une même destinée ; ils ont à remplir des devoirs importants à l'égard de leur créateur ; donc ils doivent être libres. Voilà ce qui a été établi dans le discours que vous venez d'entendre. L'admission de cette vérité est le premier principe de la civilisation. Toute société qui ne la reconnaît pas a droit d'être appelée barbare. — Eh ! bien, venez voir quelle part a eu ce principe dans cette antiquité, source, ré pétez-on encore quelques fois de la civilisation moderne.

Les hommes sont égaux par la nature ; y a-t-il au monde quelque chose de plus évident, de plus simple que cette assertion ? Eh ! bien, messieurs, cherchez la dans les écrits des anciens. Compulsez ces savants jurisconsultes, ces prudents de Rome. Où la trouvez-vous pour la première fois exprimée nettement ? — Chez Ulpien, dans le troisième siècle du christianisme. C'est lui qui le premier des payens a dit : *Jure naturali omnes liberi nascuntur.*

Jusque là le monde vivait sous la parole du prince de la philosophie. — Écoutez Aristote : Les uns sont libres, les autres esclaves ; la nature même le veut. Il y a peu de différence dans les services que l'homme tire de l'animal et de l'esclave. (Politique liv. 2<sup>e</sup> ch. 2<sup>e</sup>.) Aristote dit dans un autre endroit : La nature a soin de créer, les corps des hommes libres diffèrent des corps des esclaves ; les corps de ceux-ci sont robustes et propres aux services de première nécessité ; ceux des hommes libres, au contraire, bien formés sont aptes à la vie civile. Voilà la profonde théorie de l'esclavage enseignée par la philosophie ancienne. Platon rappelle un vers d'Homère avant d'avoir regardé les esclaves comme étant d'une nature inférieure, et comme tels n'ayant point les droits de l'humanité. — On connaît la maxime romaine : *Non tam viles sunt quam milti* ; ils sont plutôt nés que vils.

Or voulez-vous savoir dans quelle proportion numérique avec les citoyens se trouvaient ces malheureux dans la société antique ? Dans un recensement d'Athènes on compte 20,000 citoyens et 40,000 esclaves. En général chez les grecs le nombre des esclaves était si grand que la tranquillité publique en était souvent compromise. On voit les législateurs tout occupés de prévenir les soulèvements que leur multitude pouvait produire. M. de Chateaubriand dans ses études historiques dit que dans la société romaine, dix millions d'hommes disposaient à leur guise de la liberté de cent vingt millions de leurs semblables. Les maîtres comptaient leurs esclaves par centaines. Pudentia, femme d'Apulius, en donna quatre cents à ses fils. C'était devenu un objet de

luxure. Pour s'informer de la richesse d'un citoyen on demandait : *quot pasci servos* ; combien nourrit-il d'esclave ? Selon Pliny, le cortège d'une famille ressemblait à une véritable armée.

Maintenant, quel était le sort de la grande majorité des hommes dans l'antiquité ? Le maître avait droit de mort sur l'esclave, et il ne se faisait pas faute d'en user. Les cruautés exercées sur les esclaves font frémir. Un vase ébraté, brisé ; ordre aussitôt de jeter le serviteur malade dans les viviers pour engraisser les murènes. Un maître fait tuer un esclave pour avoir percuté un singulier avec une arme défendue à la servitude. Les esclaves vieux ou malades étaient abandonnés ou assommés. Les esclaves laborieux recevaient sur le front la marque d'un fer rouge, et après avoir été excités au travail durant le jour à grands coups de fouet, ils passaient la nuit enchaînés dans des souterrains infectes et humides où ils recevaient l'air que par une étroite ouverture. On connaît le mot de Sénèque : *Vincti pedes, impudici manus, inscripti vultus.* Pour nourrir on leur distribuait un peu de pain et de sel.

Le possesseur d'un esclave pouvait le condamner aux bêtes à livrer aux gladiateurs, le forcer à des actions infâmes. Toutes ces horreurs étaient couronnées par la loi dite de Silanus. Elle ordonnait que lorsqu'un maître aurait été assassiné, tous les esclaves qui se trouvaient sous le même toit seraient livrés à un dernier supplice. Nulle distinction en faveur de l'âge, ou du sexe, ou des circonstances prouvant l'innocence. En conséquence de cette loi, Pédanius Secundus, préfet de Rome ayant été assassiné dans sa maison, quatre cents esclaves furent impitoyablement condamnés au supplice. Mais est-ce que tant d'oppression n'a mené pas quelques efforts d'affranchissement ?... Il s'en fit plusieurs.

Un jour au pied du Vésuve, en face de la mer de Naples, un esclave se leva et dit à ses compagnons de misère : « avons-nous résolu de porter jusqu'au bout les injures du sort qui nous a été fait ? L'humanité n'existe pas pour nous, et cependant nous sommes nés pour le plus grand nombre ! Qu'est-ce que nos maîtres ? une poignée de patriciens qui ne respirent que parce que nous n'avons pas le courage de briser la main sur leur poitrine pour les chasser ? Il en est temps ; demandons aux Dieux qu'ils décident entre nous et nos oppresseurs. » Ayant dit cela, Spartacus étendit la main vers le ciel et vers la mer ; son geste acheva sa parole. Bientôt il comptait une nombreuse armée, fit tourner le dos aux légions romaines, remua de fond en comble l'Italie et se vit sur le point comme Annibal de descendre en vainqueur la fumée de Rome. Mais la discipline des oppresseurs l'emporta ; bientôt quarante mille esclaves laissèrent leurs corps sur un champ de bataille. Et pour donner une leçon à ceux qui voudraient s'insurger plus tard, Crassus fit border la voie qui menait de Naples à Rome de six mille esclaves qui chœuraient à l'avant de croix ! Messieurs, j'ai dit l'histoire de la très grande partie du genre humain. Mais c'est de l'histoire ancienne. L'esclavage a disparu de l'Europe. Les sociétés modernes depuis longtemps ne le connaissent plus. Quelle est la cause de ce changement le plus im-

portant qui soit arrivé dans l'histoire sous le point de vue de l'économie sociale ?...

J'ai entendu dire quelques fois : les barbares n'avaient point d'esclaves. Conquêteurs du monde romain, en détruisant l'empire ils brisèrent les fers de la servitude. Cette assertion est tout simplement une grande ignorance. Partout chez les barbares on retrouve des esclaves. Hérodote nous apprend que les Seythes à leur retour de la Médie trouvèrent leurs esclaves soulevés, et se virent forcés de leur céder le terrain en abandonnant leur patrie. César dans ses commentaires fait foi de la multitude d'esclaves qu'il y avait dans les Gaules. (Bello Gallico 1. 6.) Tacite dans les *Mœurs des Germains* dit, que ceux-ci traitaient mieux leurs esclaves que les romains, mais il reconnaît néanmoins qu'ils avaient sur eux le droit arbitraire de vie et de mort. Et on sait la loi des Franks qui portait que le maître ne payait point d'amende pour le meurtre de son esclave ; mais si ce meurtre était commis par un étranger, alors l'amende se payait au maître pour l'indemniser de la perte d'un animal utile. Lingard dit que les deux tiers des Anglo-Saxons vivaient dans l'esclavage. C'est au reste un fait qu'aucun historien ne met en doute. On ne trouve pas chez les barbares la cruauté raffinée des romains ; leurs maux plus simples n'assujétissaient pas leurs esclaves à ces affreux caprices qui distinguent les maîtres du monde ; mais chez les barbares, du moins avant leur conversion, l'esclave était une chose qu'on pouvait vendre ou détruire à volonté. Or c'est là l'essence de l'esclavage.

Qui donc a aboli l'esclavage ? Celui, dit le grand historien allemand Mœhler, qui s'est fait esclave pour racheter les hommes et qui a dit ces paroles : « Ne désirez point qu'on vous appelle maîtres ; car vous n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères. » (Matth. 23. 8.)

Eh ! bien, cette vérité, l'une des plus éclatantes de l'histoire a été contestée. Je regrette de trouver jusqu'à un certain point parmi les contradicteurs l'auteur de l'histoire de la civilisation en Europe. « On a beaucoup trop répété, dit M. Guizot, que l'abolition de l'esclavage dans le monde moderne était due complètement au christianisme. Je crois que c'est trop dire. L'esclavage a subsisté longtemps au sein de la société chrétienne ; sans qu'elle s'en soit étonnée, ni fort irritée. » Mais le christianisme ne pouvait procéder brusquement dans la question de l'esclavage ; c'eût été bouleverser le monde. Le nombre des esclaves était immense, je l'ai fait voir. L'esclavage était profondément enraciné dans les idées, dans les mœurs, dans les lois, dans les intérêts sociaux et individuels. Précher la liberté aux esclaves, c'était mettre le feu à l'univers. Quelle difficulté n'y a-t-il pas aujourd'hui à abolir l'esclavage dans les colonies ou dans certains états de l'union américaine ! Que devait ce être pour le monde entier ? D'ailleurs l'état intellectuel et moral des esclaves les rendait incapables d'un affranchissement complet et subit. Qui ne voit aussi que la société se serait mise en garde contre une doctrine qui aurait produit un tel bouleversement ! Il est de l'essence du christianisme de ne s'établir que par la persuasion. Précher directement l'affranchissement, c'eût été appeler la force en excitant

des troubles sanglants, d'atroces collisions auraient eu lieu inévitablement. De plus il eût été nécessaire de changer tous les rapports de la propriété, toutes les habitudes de la vie. Les esclaves se seraient trouvés à la terre et aux travaux mécaniques. Il eût fallu tout à coup porter le travail et la propriété. Je le demande, que serait devenu l'état social avec un émancipation subite ? Si aujourd'hui, après que les idées ont été rectifiées, les lois améliorées, les gouvernements instruits par l'expérience ; lorsqu'on a essayé tant de systèmes pour la bonne distribution du travail, lorsque les richesses sont réparties d'une manière plus équitable ; si dis-je aujourd'hui, il est difficile de remédier au paupérisme, que devait-ce être de pourvoir à la subsistance, à la sécurité, à la moralité de plus de trois quarts du genre humain ? Voilà des raisons qui ne doivent point échapper à un homme qui réfléchit. Elles expliquent pourquoi le christianisme a consenti pendant quelques temps à la durée de l'esclavage. Mais cette partie de l'humanité alla toujours en déclinant en présence de l'Eglise, et ce dura qu'autant qu'il était nécessaire pour que le bienfait se réalisât sans violence, sans secousses, sans que son universalité et sa durée fussent compromises.

Comment donc le christianisme a-t-il procédé en faveur des esclaves ? Ca été suivant sa coutume par la force des idées. Le christianisme jette ses doctrines dans le monde, c'est une semence que la terre reçoit insensiblement, elle s'y développe, et enfin malgré tout ce qui tendait à l'étouffer, elle apparaît présentant les fruits les plus précieux. Le culte nouveau commença donc par dissiper les errements qui s'opposaient à l'émancipation des esclaves. Il détruisit les notions que la philosophie avait données sur la servitude, qui la faisaient considérer comme un état naturel. St. Paul s'était écrié :

« Vous êtes tous enfants de Dieu ; il n'y a plus d'esclaves, ni d'hommes libres, mais vous n'êtes tous qu'un dans le Christ. (Gal. 3. 5.)

Le cœur se dilata aux accents de cette voix qui proclama hautement les grands principes d'une fraternité et d'une égalité sainte. L'imagination se plut à contempler ces millions d'hommes, qui courbés sous la dégradation et l'ignominie, lévent à cette parole leurs yeux vers le ciel et exhalent un soupir d'espérance. Le christianisme ne dit pas aux maîtres de briser immédiatement les fers des esclaves, mais il leur dit : « Rendez à vos serviteurs ce que l'équité et la justice demandent de vous, sachant que vous avez comme eux un maître dans le ciel ! » (Col. 4. 1.) Le résultat de cette doctrine fut d'adoucir immédiatement la condition des esclaves et de préparer l'émancipation complète. Il en devait être ainsi. Un résultat contraire serait une anomalie inexplicable. Quoi ! une religion qui rend tous les hommes égaux, qui ne fait que prêcher la justice, l'humanité, la charité, cette religion ne tendra pas à faire briser les liens qui tiennent tant de malheureux dans une cruelle servitude ? La croix a vu les races payennes abjurer devant elle leurs superstitions, leurs voluptés, rompre les liens les plus chers, avoir assez de dévouement pour voler au martyre, et lui insulter en même temps en refusant

### FEUILLETON.

#### Un Missionnaire en Canada.

1642-1643.

(Voir les numéros 37, 38 et 40)

Suite.

Je voyais d'ailleurs que j'avais quelque connaissance de leur langue, que je connaissais leur pays et leur force, que je pouvais peut-être mieux procurer leur salut par d'autres voies qu'en restant parmi eux. Il me venait en l'esprit que toutes ces connaissances mouraient avec moi si je ne me sauvais, ces misérables avaient si peu d'encre de nous délivrer qu'ils commirent une perfidie contre le droit et la coutume de toutes ces nations, ni au sauvage du pays des Sakokis alliés des Iroquois ayant été pris par les hauts Algonquins et mené prisonnier aux Trois Rivières on à Kébec fut délivré et mis en liberté par Pentremise de M. de Gon. de la N. J. à la sollicitation de nos pères. Le bon sauvage voyant que les Français lui avaient sauvé la vie envoya au mois d'avril de beaux présents, afin qu'on délivrât pour le moins un des Français. Les Iroquois retinrent les présents en n'oumettant pas en liberté, déloyauté qui est en être sans exemple parmi ces peuples ; car ils gardent inviolablement cette loi que quiconque touche ou accepte le présent qu'on lui fait doit exécuter ce qu'on lui demande pour ce présent, c'est pour quoi quand ils ne veulent pas accorder ce

qu'on désire, ils renvoient les présents ou en font d'autres en la place ; mais pour revenir à mon propos ayant balancé devant Dieu avec tout le dégagement qui m'était possible, les raisons qui me portaient à rester parmi ces barbares et à les quitter, j'ai cru que N. S. aurait plus agréable que je prisse l'occasion de me sauver. Le jour étant arrivé j'allais saluer M. le Gon. Hollandais et lui déclarai les pensées que j'avais prises devant Dieu ; il m'anda les principaux du navire, leur signifiant ses intentions et les exhorta à me recevoir et à me tenir caché ; en un mot à me repasser en Europe. Ils répondent que si je poux une fois mettre le pied dans leur vaisseau que je suis en assurance, que je n'en sortirai point que je ne sois à Bordeaux ou à la Rochelle. Sur donc me dit le gouverneur, retournez-vous en avec les sauvages et sur le soir ou dans la nuit il rôbez-vous doucement et tirez vers la rivière, vous y trouverez un petit bateau que je ferai tenir tout prêt pour vous porter secrètement au navire. Après mes très-humbles actions de grâces à tous ces messieurs je m'éloignai des Hollandais pour mieux cacher mon dessein ; sur le soir je me retirai avec 10 ou 12 Iroquois dans une grange où nous passâmes la nuit ; auparavant de me coucher je sortis de ce lieu pour voir par quel endroit je pourrais plus facilement échapper. Les chiens des Hollandais étant pour lors détachés accoururent à moi ; l'un d'eux grand et puissant se jeta sur ma jambe que j'avais nue et me l'offensa notablement, je rentrai à l'instant dans la grange, les Iroquois la fermant

fortement et pour me mieux garder, reviennent toucher auprès de moi, notamment un certain qui avait quelque charge de me veiller. Me voyant obsédé de ces mauvais compagnons et la grange bien fermée et entourée des chiens qui m'accablèrent si je prétendais sortir, je crus en ce que je ne pourrais évasion, je me plaignai doucement à mon Dieu de ce que m'aurait donné la pensée de me sauver. *conclusus viuis meos lapidibus quadris et in loco spulmo pedes meos.* Il me bouchait les voies et les chemins. Je passai encore cette nuit entière sans dormir. Le jour approchant j'entendis les chiens chanter ; bientôt après un valet de labourer Hollandais qui nous avait logés dans la grange y étant entré par je ne sais quelle porte, le labourier doucement et lui fit signe (car je n'entendais pas son flamand) qu'il empêcha les chiens de japper, il sortit incontinent et moi après ayant pris un préalable tout mon membre qui consistait en un petit office de la Ste. Vierge, un petit Gerson et une croix de bois que je m'étais faite pour conserver la mémoire des souffrances de mon Sauveur. Étant hors de la grange sans avoir fait aucun bruit ni éveillé mes gens, je passai par dessus une barrière qui fermait l'enclos de la maison ; je couris droit à la rivière où était le navire ; c'est tout le service que me put rendre ma jambe bien blessée, car il y a bien un bon quart de lieue de chemin à faire. Je trouvai le bateau cominoi n'avait dit ; mais la mer s'étant retirée, il était à sec, je le poux pour le mettre à l'eau, n'en pouvant venir à bout pour sa

posanteur, je criai au navire qu'on amène l'esquif pour me passer, point de nouvelles : je ne suis si on m'entendait, quoiqu'il en soit, personne ne parut, le jour cependant commençait à décolorer aux Iroquois le laireu que je fusais de moi même, je craignais qu'ils ne me surprissent dans ce délit innocent. Lassé de crier je retourne au bateau, je prie Dieu d'augmenter ma force ; je fusais si bien le tourment tout pour bout et lo poussant si fortement que je le mets à l'eau. L'ayant fait flotter, je me jette dedans et m'en vais tout seul au navire, on j'abordais sans être découvert d'aucun Iroquois ; on me loge aussitôt au fond de cale et pour me cacher on met un grand coffre sur l'esquille. Je fus 2 jours et 2 nuits dans le ventre de ce vaisseau avec telle incommodité que je pensai y étouffer et mourir de pointure. Je me souvrais pour lors du pauvre Jonas et je priais N. S. Ne fuserem à facie Domini, que je ne me echasse point devant sa face, et je ne m'éloignasse point de ses volontés ; ainsi au contraire « infuturum omnia constim que non essent ad suam gloriam ». Je le priais de renverser tous les conseils qui ne tendraient point à sa gloire, et de m'arrêter dans le pays de ces infidèles s'il n'approvait point ma retraite et ma fuite. Le 2<sup>d</sup> nuit de ma prison volontaire le ministre des Hollandais me vint dire que les Iroquois avaient bien fait du bruit et que les Hollandais habitants du pays avaient peur qu'ils ne missent le feu dans leurs maisons ou qu'ils ne tussent leurs bestiaux. Ils ont raison de les craindre puisqu'ils sont armés

de bonnes arquebuses. A cela je réponds, « si « propter me orta est tempestas, projicite me in « mare. » Si la tempête s'est élevée à mon sujet, je suis prêt de l'appaiser, on perdant la vie ; je n'aurais jamais eu de volonté de me sauver au préjudice du moindre homme de leur caractère. Enfin il me fallait sortir de ma caberine ; tous les nautonniers s'en formalisaient, disant qu'on m'avait donné parole d'assurance au cas que je pusse mettre le pied dans le navire et qu'on m'en retirait au moment qu'il m'y faudrait amener, si je n'y étais pas, que je m'étais mis en danger de la vie en me sauvant sur leur parole, qu'il le fallait tenir quoiqu'il en coûtât, je priais qu'on me laissât sortir puisque le capitaine qui m'avait ouvert le chemin de ma fuite, me demandait, que je le fus trouver en sa maison, ou il me tint caché : ces allés et ces venues s'étant faites la nuit je n'étais pas oücoré découvert. J'aurais bien pu alléguer quelques raisons en toutes ces rencontres, mais ce n'était pas à moi à parler à ma propre cause ; si bien à suivre les ordres d'autrui, que je subissais de bon cœur. Enfin le capitaine me dit qu'il fallait doucement ceder à la tempête, et attendre que les esprits des sauvages fussent adoucis et que tout le monde était de cet avis. Me voila prisonnier volontaire en sa maison d'où je vous reçois la présente. Que si vous me demandez mes pensées dans toutes ces rencontres je vous dirai. Que ce navire qui m'avait voulu sauver la vie est parti sans moi.

2<sup>me</sup> Si N. S. ne me protège d'une façon